

Résolutions

Conseil économique, social
et environnemental

Résolution du CESE en vue du XVIII^e Sommet de la Francophonie : Construire la Francophonie contemporaine avec les citoyennes et les citoyens

Janvier 2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



Les éditions des
Journaux officiels

2021-01

NOR : CESL1100001X

mardi 12 janvier 2021

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Mandature 2015-2021 – Séance du mardi 12 janvier 2021

RÉSOLUTION DU CESE EN VUE DU XVIII^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE : CONSTRUIRE LA FRANCOPHONIE CONTEMPORAINE AVEC LES CITOYENNES ET LES CITOYENS

Résolution présentée par le Bureau

sur proposition de la section affaires européennes et internationales

Marie-Béatrice LEVAUX

Question dont le Conseil économique, social et environnemental a été saisi par décision de son bureau en date du 1^{er} septembre 2020 en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au Conseil économique, social et environnemental. Le bureau a confié à la section des affaires européennes et internationales la préparation d'une résolution intitulée : *Résolution du CESE en vue du XVIII^e Sommet de la Francophonie : Construire la Francophonie contemporaine avec les citoyennes et les citoyens*. La section des affaires européennes et internationales présidée par M. Jean-Marie Cambacérés, a désigné Mme Marie-Béatrice Levaux comme rapporteure.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| ■ Résolution _____ | 4 |
| ▪ Exposé des motifs | 4 |
| ▪ Résolution | 6 |
| ■ Déclarations des groupes _____ | 8 |
| ■ Scrutin _____ | 22 |

RÉSOLUTION DU CESE EN VUE DU XVIII^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE : CONSTRUIRE LA FRANCOPHONIE CONTEMPORAINE AVEC LES CITOYENNES ET LES CITOYENS¹

Exposé des motifs

Au cours de cette mandature 2015-2021, le Conseil économique, social et environnemental a déployé un programme engagé pour une Francophonie dynamique.

- Notre Assemblée a publié un avis de référence : « Le rôle de la France dans une Francophonie dynamique » en janvier 2018, puis une résolution « Pour une reconnaissance du rôle de la société civile organisée francophone à l'approche du XVII^e Sommet de la Francophonie de Erevan d'octobre 2018 », portés tous deux par Marie-Béatrice Levaux au nom de la section affaires européennes et internationales.
- La présence et les actions de coopération internationale du CESE au sein de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESISF) ont été renforcées. Le Conseil, actuellement à la 1^{ère} vice-Présidence, doit en assurer la présidence à partir de fin 2022.
- Un « Comité Francophonie » a été créé au sein du CESE et rassemble sur une base régulière tous les acteurs nationaux qu'ils soient institutionnels ou issus de la société civile organisée².

¹ L'ensemble de la résolution a été adoptée au scrutin public à l'unanimité.

² Le Comité rassemble notamment les intervenants suivants : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ; Organisation internationale de la Francophonie ; Assemblée parlementaire de la Francophonie ; TV5 Monde ; Cercle Richelieu Senghor ; Association internationale des maires francophones ; Radio le MOUV ; Université Senghor d'Alexandrie ; Agence universitaire de la Francophonie ; Maisons des Francophonies ; ministère de la Culture ; ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (DJEPVA) ; ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; ministère des Outre-Mer ; Sport et Francophonie ; Sport Paris 2024 ; Comité national olympique et sportif français ; Francophonie sans frontières ; Union francophone ; Institut français ; France éducation international ; Medef international ; Groupe des Ambassadeurs francophones en France ; Fédération internationale des professeurs de français ; Unverscience ; France Médias Monde ; Radio France ; Unesco ; Institut de la qualité de l'expression ; Data expert ; Fondation Alliance française ; Office franco-québécois de la jeunesse ; France Volontaires.

- Enfin, depuis 2018, dans le cadre de la semaine internationale de la Francophonie, le CESE organise chaque année au Palais d'Iéna, siège de l'Assemblée, la journée des acteurs institutionnels et des sociétés civiles de la Francophonie en France.

Avec toutes ces initiatives, le CESE s'est positionné sur la question de la Francophonie et a continué à rendre contemporaine la question francophone. En France, cette dernière est parfois incomprise ou délaissée par les citoyennes et citoyens français alors même qu'elle suscite l'engouement chez nos partenaires internationaux et plus particulièrement au sein de la jeunesse. La langue française, parlée par 300 millions de locutrices et locuteurs dans le monde³ pourrait d'ailleurs en compter 750 millions, avec une forte croissance attendue en Afrique subsaharienne pour les décennies à venir. Notre Assemblée a, à ces diverses occasions, porté avec fermeté et enthousiasme la nécessité de voir le rôle de la société civile organisée francophone renforcé par une participation plus formalisée au sein des enceintes institutionnelles francophones.

Le CESE a aussi plaidé pour que la Francophonie ne se limite pas à la langue française en partage et porte le multilinguisme comme un espace de diversité culturelle et d'enrichissement mutuel.

Pour notre Assemblée, au moment où la pandémie de la Covid met à mal les économies du monde entier et où les répercussions de cette crise sur les populations se font et se feront durablement ressentir, la Francophonie doit réinvestir les valeurs de solidarité et de coopération internationales qui ont présidé à sa création. C'est bien autour de ces valeurs que « la Francophonie a été créée dans les années 1960 par des personnalités politiques telles que les présidents sénégalais Léopold Sédar Senghor et tunisien Habib Bourguiba qui souhaitaient mettre le français au service de la solidarité, du développement et du rapprochement des peuples par le dialogue permanent »⁴. Instituée plus formellement par la Déclaration de Niamey le 20 mars 1970, la Francophonie s'est renforcée avec la Déclaration de Bamako le 3 novembre 2000 qui sous l'égide du Secrétaire général de l'époque, Boutros Boutros-Ghali, a réaffirmé le lien indissociable entre Francophonie et démocratie.

Aujourd'hui : considérée comme un bien commun, la Francophonie du XXI^e siècle est pleinement partie prenante du cadre multilatéral. Au sein de cet espace, la France est attachée aux équilibres partenariaux et à ses engagements en faveur de la démocratie. À ce titre, elle soutient avec ses pairs le cap du projet démocratique francophone et de la gestion pacifique des conflits, en rappelant à cet égard combien la mobilisation des sociétés civiles de l'espace francophone est nécessaire. Dans de nombreux pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), des marges de progression sont souhaitables.

³ Chiffres 2018, Observatoire de la Francophonie.

⁴ Cf. Avis du CESE : « Le rôle de la France dans une Francophonie dynamique », janvier 2018.

Résolution

A l'occasion du double anniversaire des 50 ans de la création de la Francophonie (Déclaration de Niamey du 20 mars 1970) et des 20 ans de la Déclaration de Bamako (du 3 novembre 2000), fondatrice pour l'action de la Francophonie institutionnelle, le CESE réaffirme son attachement aux valeurs de démocratie, d'État de droit et de bonne gouvernance qui doivent constituer les principes communs à l'ensemble des pays qui la constituent, rassemblant plus de 300 millions de locutrices et de locuteurs de français de par le monde.

Assemblée représentative de la société civile organisée et tournée vers le développement durable soutenable socialement et économiquement, le CESE relève avec satisfaction que les enjeux démocratiques sont pleinement intégrés dans l'agenda 2030 des Nations unies. L'Objectif de développement durable n°16 « Paix Justice et Institutions efficaces » vise ainsi à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, à assurer l'accès de tous à la justice et à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

En tirant parti du XVIII^e Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Djerba en fin d'année 2021 pour rappeler le lien indissociable entre démocratie et Francophonie, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) inscriront résolument leur action dans un cadre multilatéral, ouvert et solidaire.

A l'heure où la pandémie de la Covid frappe durement les pays du monde entier dont ceux de l'espace francophone, il apparaît que les populations les plus vulnérables seront particulièrement touchées. Selon les estimations effectuées par la Banque mondiale, 100 millions de personnes supplémentaires vont tomber en dessous du seuil international de pauvreté fixé à 1,9 dollar par jour.

Comme l'ensemble des CES et institutions similaires de l'espace francophone, notre Assemblée est favorable à un développement humain durable et solidaire qui se traduit, en dépit de la crise économique actuelle et du découragement qu'elle suscite, par la poursuite des ODD et le maintien du cap fixé pour leur atteinte en 2030. Elle souhaite que soit préservé un niveau élevé de coopération internationale et d'aide publique au développement, à la hauteur des enjeux actuels de lutte contre les inégalités mondiales, qu'elles soient sociales, sanitaires, éducatives ou environnementales. Dans ce contexte, le CESE soutient les priorités de l'OIF en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la place de la jeunesse.

Il est donc essentiel pour le CESE que cette action commune s'appuie sur une solidarité politique active et ancrée dans le multilatéralisme, où la Francophonie continue d'incarner une voie tournée vers des valeurs humanistes.

C'est également dans ce contexte particulier que l'inclusion numérique à des fins éducatives, culturelles et de développement économique doit demeurer une priorité de l'espace francophone.

Enfin, le CESE considère qu'il est indispensable que le prochain Sommet de la Francophonie soit l'occasion de reconnaître l'impératif du lien avec la société civile organisée et les citoyennes et les citoyens. La Francophonie institutionnelle a besoin des citoyennes et des citoyens ; elle peut s'appuyer sur la société civile organisée

pour co-construire dans une logique ascendante, son avenir et ce que sera la Francophonie contemporaine par un enrichissement mutuel confiant.

Promouvoir la Francophonie, l'éducation pour les garçons comme pour les filles, la langue française et les valeurs humanistes qu'elle porte, prend son sens au moment où la cohésion sociale est mise à mal par la crise sanitaire et les difficultés qu'elle engendre. La multiplication des attaques terroristes cible ces mêmes valeurs.

Et il revient à la jeunesse de l'espace francophone, déjà fortement engagée, de porter et de faire vivre des valeurs faites pour elle : attachement à la démocratie et à l'État de droit, ainsi qu'à la solidarité et à la coopération internationales.

Pour notre Assemblée, c'est bien autour du triptyque Gouvernement/Parlement et société civile organisée que peut se construire de façon équilibrée et cohérente la Francophonie de demain, une Francophonie dynamique, moderne, relayant les préoccupations des citoyennes et des citoyens pour faire face aux défis futurs. La Francophonie sera inclusive de toutes ses composantes pour écrire son prochain cinquantenaire.

Déclarations des groupes

Agriculture

L'espace francophone est une chance que nous devons continuer à cultiver. Notre pays doit encore renforcer son portage politique. Ce moment que lui consacre notre institution est une occasion de lui donner de la visibilité et d'attirer l'attention sur le Sommet qui se tiendra cette année à Djerba.

L'espace francophone permet de créer des liens et de développer des actions d'échanges culturels, politiques et économiques. C'est aussi un moyen précieux de diffuser des programmes d'éducation, porteurs d'idées et de valeurs au service de l'ensemble des populations.

Nous estimons important que les populations agricoles des pays francophones puissent s'appuyer sur une agriculture qui, tout en respectant le modèle familial, bénéficie des systèmes d'innovation et d'organisation les plus performants et les plus modernes. Tout doit être mis en œuvre pour favoriser la production agricole locale à destination des marchés intérieurs et empêcher que les cultures d'exportation détruisent les systèmes productifs locaux.

La profession agricole est engagée par ses différentes structures, vers des actions de développement. Je citerais de nouveau l'association AFDI qui est plus spécifiquement impliquée en Afrique francophone [sur des projets qui touchent à l'éducation, à l'organisation d'une exploitation, à la structuration du foncier ou encore à la diffusion d'innovations. Cette association soutient la mise en place de politiques agricoles qui favorisent la structuration des organisations paysannes d'agriculteurs et le développement de filières locales créatrices de valeur ajoutée. Il s'agit là pour nous et pour nos partenaires africains d'une traduction concrète de la Francophonie et c'est cette Francophonie qu'il faut encourager.

Par ailleurs, la production agricole française est une part de notre identité qu'il faut maintenir dans notre pays mais qu'il faut aussi continuer à mieux faire connaître à l'extérieur. Les collaborations au sein de la Francophonie doivent être également favorisées pour l'alimentation.

Le groupe a voté pour.

Artisanat

La situation du monde – avec les multiples mouvements terroristes de déstabilisation qui s'abattent sur le continent africain – nous montre combien la Francophonie, même si elle vient de fêter ses 50 ans, reste contemporaine à travers les valeurs qu'elle porte de démocratie et d'État de droit.

Et, à l'heure où une crise sanitaire mondiale vient fragiliser davantage encore les populations les plus pauvres, la Francophonie offre également un espace favorable aux coopérations renforcées.

Que ce soit en matière économique ou d'éducation, les partenariats entre pays francophones vont en effet nécessiter des efforts soutenus en faveur du développement solidaire.

Comme le souligne la résolution, les enjeux actuels doivent conduire à resserrer plus encore les liens de la communauté francophone, en s'appuyant sur les autorités publiques comme sur les sociétés civiles, et sur la jeunesse notamment.

À cet égard, les chambres de métiers engagées auprès de pays d'Afrique francophone depuis une quinzaine d'années dans des actions de compagnonnage artisanal ou de formation des jeunes (et des jeunes filles en particulier) devraient continuer à s'impliquer dans ces démarches de coopération visant à promouvoir l'entrepreneuriat, en lien avec les réseaux consulaires locaux.

Toutefois, l'efficacité de telles interventions de terrain exige un contexte local suffisamment stable.

Aussi, comme le souligne la résolution, il s'avère crucial, dans la période actuelle, de maintenir le cap au sein de l'espace francophone, pour porter la voix des valeurs de la démocratie et du respect de l'État de droit.

Le groupe de l'artisanat a voté cette résolution

Associations

Le CESE a au cours de cette mandature mené un travail acharné pour défendre et promouvoir la Francophonie. Le groupe des associations remercie toutes celles et ceux qui durant ces cinq années auront mené un travail remarquable et tout particulièrement Mme LEVAUX.

La Francophonie est l'affirmation d'une culture transfrontalière faite de mille et une influences à travers les cinq continents. Car elle fait fi des couleurs et des croyances, elle est la langue de la richesse et du respect mutuels, c'est une main tendue aux quatre coins de l'humanité. Elle est langue de poésie, de littérature, de théâtre, de résistance, d'humour et de romance, cet « entre-deux » des langues qui permet la rencontre et l'émancipation.

C'est pourquoi nous sommes tous et toutes particulièrement attachés à la défendre et affirmer son importance et sommes heureux de savoir que notre langue commune sera bientôt partagée par des centaines de millions de locuteurs et locutrices supplémentaires.

L'humanité serait bien vide sans diversité entre les femmes et les hommes, sans échange entre les langues, dont la coexistence et le mélange donnent à nos vocabulaires partagés une musicalité enchanteresse.

La première des ressources culturelles est la langue, nous l'avons rappelé en début de mandature dans l'avis « vers la démocratie culturelle ». Le groupe des associations insiste et rappelle qu'il est désormais temps de passer de la diversité culturelle au dialogue interculturel.

La Francophonie est une chance pour la France puisque la richesse des différentes cultures des pays francophones vient enrichir la culture française au travers de cette langue commune.

Le groupe des associations l'avait par ailleurs déjà pointée dans un précédent avis : la France doit se doter d'une politique francophone claire et active au service des valeurs universelles des Droits de l'Homme, de la démocratie et du développement durable. C'est autour de cette ambition et en s'appuyant sur la Charte de la Francophonie que doit continuer à battre le cœur francophone et que la France doit se montrer exemplaire.

Enfin dans la période actuelle, qui à travers le monde nous a obligé à nous renfermer dans nos frontières – et même au sein de nos propres foyers –, nous pensons que l'espace politique de la Francophonie doit réaffirmer fortement ses valeurs. Cet espace qui a été imaginé il y a 50 ans comme celui de la solidarité, de la démocratie et de l'État de droit, garde aujourd'hui toute sa modernité et sa pertinence. La Francophonie nous invite dans ces temps troublés à redoubler d'efforts pour faire vivre ses valeurs, c'est ce qu'affirme très justement cette résolution que le groupe des associations a voté.

CFDT

L'OIF vient de fêter ses 50 ans et la déclaration fondatrice de Bamako sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone ses 20 ans. Ce double anniversaire donne au CESE l'occasion de rappeler son attachement à une francophonie forte de ses valeurs universelles à savoir : « paix, coopération, solidarité et développement durable, instauration et développement de la démocratie, prévention, et règlement des conflits, soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme ; dialogue des cultures et des civilisations ; rapprochement des peuples ; promotion de l'éducation et de la formation ».

La résolution que le groupe CFDT votera, appuie ces valeurs sur les Objectifs de développement durable de l'ONU dont l'OIF doit faire l'ardente promotion.

Les événements récents dans de nombreux pays montrent que la démocratie est fragile. Certains États membres de l'OIF sont hélas particulièrement critiquables à ce sujet.

La déclaration promeut le multilatéralisme : il a plutôt reculé ces temps-ci devant les égoïsmes nationaux y compris lors de la pandémie. Pourtant ces crises économique, sociale, sanitaire, environnementale ou de la démocratie sont toutes mondiales. Souhaitons que la prise de conscience par les États, des limites de notre petite planète bleue progresse.

Enfin la déclaration appelle au renforcement du dialogue avec les citoyens et la société civile organisée. Un appel qui rencontre un écho particulier dans notre assemblée appelée à jouer un rôle nouveau à cet égard.

En cette fin de mandature, nous tenons à rendre hommage à celles et ceux qui ont permis de refaire du CESE français un acteur international de premier plan par sa participation aux instances de coopération entre ses équivalents en Europe, dans l'espace francophone et dans le monde ou par son action bilatérale auprès de partenaires sur 4 continents. Nous formons le vœu que la nouvelle mandature s'appuie sur ce travail et le poursuive.

CFE-CGC

Pour le groupe de la CFE-CGC, dans le contexte de pandémie mondiale qui sévit depuis plus d'un an, la Francophonie peut être une véritable opportunité pour créer des dynamiques nouvelles entre États, entre Parlements, entre sociétés civiles organisées, entre entreprises et même entre citoyens.

Aujourd'hui, nous désirons une Francophonie de projets au service des 300 millions d'habitants de cet espace. Des projets au service de l'intérêt général, des projets pour redonner espoir et relancer les différentes économies dans le respect intégral des Objectifs de développement durable (Stratégie des ODD 2030).

Pour notre groupe, deux sujets peuvent fédérer et amener à créer cette communauté de projets.

Tout d'abord, l'éducation et plus particulièrement celle des petites filles. Elles sont souvent les grandes oubliées des politiques actuelles. Cela nécessite une réflexion globale sur l'enseignement, intégrant la création d'internats pour qu'elles puissent étudier dans de bonnes conditions, sans avoir à parcourir des dizaines de kilomètres tous les jours.

Le deuxième sujet pourrait être de rechercher comment vivre avec des pandémies qui risquent de devenir récurrentes, sans mettre à mal toute l'économie mondiale. Garantir non seulement une continuité d'activité dans tous les secteurs et ainsi sauver les entreprises et donc les emplois, mais aussi préserver la santé physique et mentale de nos concitoyens en veillant à préserver un minimum de leur vie sociale, culturelle et sportive.

Nous en sommes convaincus, la Francophonie peut être ce lieu de partage et de construction d'un vivre mieux ensemble en cas de pandémies récurrentes.

Dans cette période de vœux, le groupe de la CFE-CGC formule donc celui d'une Francophonie utile, innovante et audacieuse au service de tous ses citoyens.

Le groupe CFE-CGC a voté cette résolution.

CFTC

Si la Francophonie est l'union des pays où le français est la langue prépondérante ou officielle, elle est également bien plus que cela.

Le langage n'est pas seulement un moyen de communication, il transmet des concepts tout en étant un marqueur identitaire. La langue française fait partager une culture commune, elle exprime une histoire riche, une vision de l'Homme et de la société, un ensemble de valeurs.

C'est donc à juste titre que le projet de résolution qui nous est présenté aujourd'hui, insiste sur les valeurs de démocratie et de justice qui doivent être portés à l'occasion du prochain Sommet de la Francophonie à Djerba.

Pour la CFTC, ce choix de la Tunisie doit inciter tous les acteurs de la Francophonie à s'interroger sur les rapports Nord-Sud, la qualité de nos échanges culturels comme commerciaux et sur l'efficacité de la coopération internationale et

des aides publiques au développement en vue d'éradiquer la pauvreté et de permettre un développement durable au service de tous.

Nous approuvons particulièrement la résolution quand elle insiste sur la nécessaire promotion de l'éducation pour les filles comme pour les garçons. Nous considérons que sans accès aux études primaires, secondaires et supérieures pour les filles et les jeunes femmes, l'égalité des droits femmes-hommes restera un souhait sans concrétisation.

Dans un monde incertain meurtri par le terrorisme que cela soit sur notre sol ou sur celui de nombres de pays de l'espace Francophone nous rejoignons la résolution quand elle affirme la nécessité de promouvoir la démocratie et la paix entre les peuples.

Enfin la CFTC regrette une grave faiblesse de nos gouvernants successifs qui tout en soutenant financièrement la Francophonie, diffusent au sein de nos propres services des notes et documents provenant de Bruxelles sans que ceux-ci ne soient en Français, contrairement aux règles officielles de l'Union Européenne, qui veulent que chaque citoyen puisse avoir accès à l'ensemble des documents de l'Union dans la langue officielle de son pays.

Soutenir d'un côté, ce que l'on abandonne de l'autre, un paradoxe à la française sans doute.

La CFTC a voté cette résolution.

CGT

Cette résolution s'inscrit dans la droite de ligne de l'avis du CESE de janvier 2018, voté par la CGT.

Y figurent de sujets importants et nous en partageons la ligne générale. Néanmoins, la CGT avait formulé plusieurs critiques et propositions : les actions restent trop institutionnelles et éloignées de la réalité des populations notamment des pays dits tiers même si nous approuvons les initiatives institutionnelles du CESE et de l'assemblée nationale. Nous partageons également les priorités du CESE et de l'OIF en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la place de la jeunesse

Mais le fossé que creusent les inégalités sociales dans ces pays au sein de leur population et les écarts croissants avec les pays dits développés restent les principaux freins au développement d'un véritable espace francophone.

La langue commune doit être celle du développement démocratique, économique et social.

Les sujets d'exodes économiques, sociaux et environnementaux, leurs causes et les solutions doivent être à l'ordre du jour du prochain Sommet de la Francophonie alors que la pandémie en cours va accentuer ces inégalités avec plus de 100 millions de personnes supplémentaires jetés dans la pauvreté.

Le développement humain durable et solidaire et la poursuite du cap des ODD à horizon 2030, ne seront possibles qu'avec des actes forts des pays les plus riches, en termes d'aides publiques au développement, de lutte contre les inégalités mondiales et contre la corruption. L'annulation de la dette privé et publique de ces pays est aussi indispensable.

Le prochain Sommet de la Francophonie doit donner un nouveau départ de politiques concrètes de développement économique, social et de protection environnementale pour les populations de l'espace francophone et au-delà pour toutes les autres. La CGT a voté cette résolution.

CGT-FO

Déjà en 2018 le CESE avait adopté une résolution à l'occasion du XVII^e Sommet de la Francophonie à Erevan en Arménie. Il a clairement plaidé pour doter la Francophonie d'une feuille de route politique, une plus grande intégration de la société civile et l'inscription dans les objectifs du développement durable. Les milliers de morts dans la guerre du Haut-Karabakh de 2020 nous rappellent à quel point le combat pour la paix et le développement humain reste essentiel. Cette année, le Sommet de la francophonie se tiendra à Djerba en Tunisie et le CESE s'exprime à nouveau à travers cette résolution pour aller encore plus loin dans son souhait que la Francophonie institutionnelle se concrétise davantage. Pour le CESE l'espace francophone doit s'inscrire dans l'état de droit et la démocratie. Il rappelle l'importance des enjeux démocratiques pour la concrétisation des objectifs du développement durables de l'ONU.

Le groupe FO ne peut que saluer une vision qui met en avant l'importance que le développement puisse bénéficier à l'ensemble des peuples et rejoint plusieurs des principes retenus dans cette résolution. La défense du multilatéralisme est pour nous essentielle pour assurer la stabilité des relations entre les peuples dans un esprit de paix, d'échange, d'égalité et de respect. Les intérêts des plus forts ne doivent pas être les seuls à primer et les pays francophones pauvres ne doivent pas être réduits en réservoirs de matières premières ou en lieux d'installation privilégiés pour tirer les conditions sociales vers le bas et passer outre tout respect des exigences environnementales. La solidarité doit être au cœur de la Francophonie. Il est urgent que l'aide au développement soit renforcée pour tenir compte du contexte actuel de crise sanitaire. Cette aide ne doit toutefois pas être que financière mais porter sur des questions, économiques, de formation, d'emploi, etc. pour permettre aux pays francophones de créer de la richesse, du travail, se développer et combattre la pauvreté qui touche une grande partie de leurs populations. Pour le groupe FO les objectifs de développement et de progrès social sont primordiaux.

Enfin nous regrettons que le CESE cherche à transposer dans les pays francophones la participation citoyenne en la présentant comme étant l'aboutissement d'une amélioration démocratique, sans tenir compte des risques qu'un tel processus représente pour ces pays, où les institutions représentatives ont déjà du mal à fonctionner. Nous craignons qu'une telle démarche ne soit qu'une échappatoire pour diluer les responsabilités politiques et mettre en avant les élites les plus formées sans avoir à leur demander de rendre les comptes qu'exige un mandat représentatif.

Le groupe FO a voté pour cette résolution

Coopération

Le CESE s'est fortement mobilisé depuis le début de la mandature pour la Francophonie, pour une Francophonie active et engagée, non pas sur le simple partage de notre langue, mais sur sa dimension culturelle et d'enrichissement mutuel.

Parce qu'elle est portée depuis plus de deux siècles par des idéaux d'universalité et de pluralisme, notre groupe a la conviction que la Francophonie doit être un laboratoire du respect de l'autre et le socle d'un dialogue des diversités porté par la société civile.

C'est tout le sens des actions du CESE au côté des CES et institutions similaires de l'espace francophone.

A l'heure où la pandémie de la Covid-19 frappe durement le monde entier, il est primordial de s'intéresser aux populations les plus touchées et de s'inscrire dans une logique de coopération internationale et de solidarité au service d'un développement durable et solidaire.

Nous avons la chance, par une communauté de langue, mais aussi et surtout des valeurs, de pouvoir atteindre des objectifs (les ODD), de donner corps aux valeurs humanistes qui nous rassemblent et de défendre des principes : l'avenir se construit dans la démocratie, avec les jeunes et la société civile organisée.

Et c'est bien, comme le souligne avec pertinence cette résolution, une Francophonie contemporaine ambitieuse, et axée sur le dialogue, que la France doit promouvoir lors du prochain Sommet de Djerba.

Une Francophonie qui intègre les mutations historiques que nous vivons.

Une Francophonie qui affirme sa présence et ses valeurs.

Une Francophonie qui joue pleinement son rôle au sein de la communauté internationale.

Le groupe de la Coopération a voté favorablement cette résolution et remercie Marie-Béatrice LEVAUX ainsi que la section des affaires européennes et internationales pour ce vent d'espérance en ce début d'année.

Entreprises

La résolution montre à quel point la Francophonie est une opportunité pour mobiliser l'ensemble de la société civile autour de ses valeurs de démocratie, de solidarité et de coopération approfondie. Le groupe des entreprises ne peut que partager cette volonté de promouvoir la langue française et ses valeurs humanistes pour l'éducation pour les filles et les garçons est central.

A l'heure où le monde entier souffre de la pandémie, notre groupe soutient particulièrement la priorité déclarée par la résolution, celle de l'inclusion numérique à des fins éducatives, culturelles et de développement économique

Face à une langue anglaise parlée par 1270 millions de locuteurs, face à un *Commonwealth* revivifié par le Brexit et qui incarne par son simple nom, le souci de créer ensemble de la richesse, la dimension économique de la Francophonie pour un développement économique plus durable ne doit pas être sous-estimée.

Cette dimension est diversifiée et importante : partenariats industriels, tourisme, initiatives économiques francophones, présences économiques institutionnelles, comme celle de la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones. La résolution invite tous les acteurs à participer à l'essor de la Francophonie, les entreprises répondent présentes.

Nous exprimons un regret : les initiatives autour de la Francophonie auxquelles le CESE participe sont nombreuses. Pourtant, il nous semble qu'elles souffrent d'un manque de synergie. Et même si beaucoup de propositions et de recommandations existent, peu sont mises en œuvre. Il est nécessaire d'amplifier, avec plus de pragmatisme, les actions concrètes à mener avec une réelle ambition et stratégie politique.

Le groupe des entreprises a voté favorablement.

Environnement et nature

Le groupe environnement a voté cette résolution qui inscrit l'action du CESE dans un agenda dont la prochaine étape sera le Sommet de la Francophonie programmé à Djerba l'an prochain.

Pour autant, notre groupe souhaiterait à cette occasion formuler deux remarques.

La première, c'est que l'histoire de la Francophonie s'inscrit dans un contexte international en constante évolution. De ce point de vue, nous commençons tout juste à sortir d'une crise du multilatéralisme marquée par une baisse d'influence des grandes organisations internationales. Les récentes avancées de la diplomatie climatique, avec le Sommet mondial pour le Climat du mois dernier, marquent certes un frémissement. Reste qu'il faudrait tout à la fois comprendre, accompagner et renforcer la place de la Francophonie dans la diplomatie environnementale : quelle sera sa place au futur Congrès mondial de la Nature en septembre prochain, à la conférence des Parties à la convention sur la biodiversité biologique, ou dans les prochaines éditions du « *One Planet Summit* » (anglicisme !) dont la dernière s'est tenue pas plus tard qu'hier ?

La seconde remarque, c'est qu'il conviendrait de s'attacher davantage au fond. Le futur Sommet est placé sous le double signe de la connectivité et du numérique d'une part, et du lien entre francophonie et démocratie d'autre part. Comme le suggère le texte, la poursuite des objectifs du développement durable, dont beaucoup s'attachent à des problématiques essentiellement environnementales, ne doit pas être oubliée. Entre démocratie et environnement, du reste, une convergence cruciale se dessine : il s'agirait de s'appuyer sur la francophonie pour promouvoir la démocratie dans toutes ses dimensions, y compris environnementales, sanitaires et alimentaires.

Nous espérons que les développements à venir exploiteront en priorité cette piste, seule à même de redonner tout son lustre à la Francophonie.

Mutualité

Parlée aujourd'hui par près de 300 millions de locutrices et locuteurs répartis sur les 5 continents et représentant la 5^{ème} langue parlée dans le monde, le français, « *langue de culture* » comme le définissait Léopold Sédar Senghor, est porteur de valeurs universelles de démocratie, de coopération, de solidarité et de développement durable.

Dans un contexte mondial particulièrement troublé, la nécessité d'une réponse francophone face aux enjeux de développement humain tels que l'éducation, la santé, l'égalité entre les femmes et les hommes et la culture, est encore plus présente.

La mobilisation des acteurs de la société civile et leur engagement en faveur notamment de l'éducation et de la formation ainsi que le soutien aux réseaux professionnels et scientifiques est indispensable.

De même, les initiatives d'acteurs privés ou publics en faveur du développement d'infrastructures sans lesquelles aucun développement n'est possible, notamment en matière de santé ou d'accès à l'eau potable, doivent être soutenues.

Le prochain Sommet de la Francophonie portera sur le numérique, vecteur de développement et de solidarité.

Aujourd'hui, la communication et la diffusion de la connaissance passent principalement par Internet et les réseaux sociaux numériques.

Face à ces mutations, « *les défis de l'éducation aux médias et à l'information* » deviennent un véritable enjeu de démocratie. Dans cet environnement dominé par les GAFAM où l'Anglo-saxon est prépondérant, la Francophonie doit prendre toute sa place.

Par ailleurs, le groupe de la mutualité partage la démarche du prochain Sommet visant à apporter une réponse francophone en faveur de « l'autonomisation de la femme », et salue la création d'un fonds pour soutenir les femmes qui ont perdu leurs moyens de survie à cause de la crise sanitaire.

Les défis sont nombreux : crises sanitaire, sociale, environnementale, économique, financière... Mais les atouts de la Francophonie sont tout aussi nombreux. Elle doit devenir un véritable vecteur de développement et de lutte contre les inégalités.

Le groupe de la mutualité a voté la résolution.

Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Solidarité et coopération, voilà nos vœux pour 2021. Deux valeurs qui permettent de traverser les crises, qui motivent les actions de nombre d'organisations de la société civile et surtout, deux valeurs fondatrices de la Francophonie.

Lors de l'explosion de la pandémie du coronavirus, alors que solidarité et coopération ont prévalu à l'échelon national, la coopération internationale a reculé, dévoilant ainsi ses limites.

Toutefois, ni cette crise, ni celles qui pourraient suivre ne doivent remettre en cause les objectifs de développement durable fixés à l'horizon 2030, ni les ambitions affichées par la Francophonie en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ou à destination de la jeunesse : deux thématiques particulièrement chères à notre groupe.

La France a la chance de faire partie de la communauté francophone, dont les liens se tissent depuis plus de 50 ans. Une communauté qui rassemble 300 millions d'individus parlant la même langue, qui s'enrichit de la diversité des cultures qui la composent, et dont le multilatéralisme permet d'avancer dans la lutte contre les inégalités.

Car au sein de la communauté francophone, les organisations de la société civile et les institutions telles que les CES ont toute leur place et comptent parmi les défenseurs des valeurs humanistes qui fondent les projets démocratiques.

Œuvrant à la fois auprès des citoyen.ne.s et des pouvoirs publics, leur mission prend une place particulière à l'heure où le lien se distend entre ces deux entités.

Le groupe rejoint donc pleinement la résolution sur le fait que le prochain Sommet de la Francophonie doit être l'occasion de reconnaître l'impératif du lien avec la société civile et d'une nouvelle place donnée aux citoyennes et citoyens.

Alors que le français pourrait devenir la deuxième langue la plus parlée au monde d'ici 2050, la Francophonie doit dès à présent promouvoir l'importance du lien entre les citoyen.ne.s, la société civile organisée et les pouvoirs publics.

Le groupe a voté cette résolution.

Outre-mer

La Francophonie a pour vocation, comme ses textes fondateurs le prévoient, de mettre à profit la langue française au service de la paix, de la solidarité, du développement durable et du rapprochement des peuples.

En ce sens, le CESE a rappelé, par exemple, que la Francophonie ne pouvait se limiter au partage de la langue française et qu'elle se devait de porter le multilinguisme comme un espace de diversité culturelle et d'enrichissement mutuel.

Alors que la crise sanitaire a rappelé, par exemple, que la Francophonie ne pouvait se limiter au partage de la langue française et qu'elle se devait de porter le multilinguisme comme espace de diversité culturelle et d'enrichissement mutuel.

Alors que la crise sanitaire nous rappelle au devoir de solidarité internationale, il est important que le CESE souligne aujourd'hui que le projet francophone contemporain ne peut se construire qu'avec la participation active des peuples, des citoyens et des citoyennes, notamment en développant l'inclusion numérique.

À ce titre, les citoyens et citoyens des Outre-mer que la coopération internationale appelle aussi un peu de coopération franco-française, et que des marges de progression sont possibles en la matière.

Actuellement, alors que tous les outils législatifs existent pour intégrer les collectivités d'outre-mer, notamment, au niveau interministériel, dans la conception et la gestion de la coopération française, des négociations françaises et européennes

sont en cours avec les pays de nos zones géographiques sans que nous y soyons associés.

Les Outre-mer abritent quelques cinquante des soixante-quinze langues régionales de France, dont nos créoles antillais, guyanais, réunionnais, nos cultures, notre histoire sont fondamentalement à l'usage du français comme langue d'accès aux droits, et de partage avec d'autres peuples qui nous sont proches.

Avec nos cousinages avec différents peuples, avec nos filières d'excellences, une participation plus active de notre part dans la coopération régionale, en matière de francophonie ou sur d'autres sujets pourrait contribuer aussi à notre propre développement local, au sens des ODD.

C'est là une exigence forte que nous continuerons à porter.

Le groupe de l'Outre-mer a voté la résolution.

Personnalités qualifiées

Nacer Kettane : « Ce n'est nullement un hasard si aujourd'hui le CESE constitue l'un des principaux pôles de rayonnement national et international de la Francophonie.

Vivement soutenu par le Président Patrick Bernasconi et sous l'impulsion de la dynamique Marie-Béatrice Levaux pour qui « Francophonie » est devenu un troisième prénom, le comité francophone du CESE a inlassablement travaillé pour faire de ce bien commun et universel qu'est la Francophonie, un acteur et un facteur décisif du dialogue et de la solidarité dans les territoires de la République, ainsi qu'un vecteur des valeurs profondes de la démocratie sur le plan international.

Oui ! La Francophonie doit être conçue d'abord, par et pour les citoyens seuls capables de faire vivre le multilinguisme, la diversité, la multilatéralité.

Le Sommet de Djerba doit être l'occasion historique pour saluer et faire toute leur place aux nouveaux « ambassadeurs » de la Francophonie issus des territoires de France.

Parce que la Francophonie est une œuvre en mouvement, Djerba doit être le prélude à la convergence des dynamiques existantes et le nécessaire renouvellement des principes et des actions.

Enfin, le XVIII^e Sommet de la Francophonie doit être le moment d'aller plus loin. Régulièrement, une « envie de France » se manifeste et se décline de multiples façons à travers le monde.

Une sorte de FRANCOPHILIE ACTIVE qui permet aux différents acteurs, institutions, états de choisir leur propre dynamique : en clair, choisir en toute liberté la forme, le fond, le calendrier qu'ils souhaitent mettre en œuvre.

Au travers de la création artistique, de la culture, de la mode, de l'industrie de l'innovation par exemple ; les passerelles, voies du dialogue et partenariats sont nombreux.

En partageant ces actions, ils choisissent délibérément d'entrer dans des dynamiques et des processus référentiels, visant à renforcer la Francophonie tout en affrontant les défis futurs de manière solidaire.

Le XVIII^e Sommet de la Francophonie doit aussi plébisciter et encourager cette envie de France ».

Professions libérales

Loin d'être un concept lointain et abstrait, la Francophonie est une réalité pour les 300 millions de francophones qui ont en commun le partage de la langue de Molière, ce qui en fait actuellement la cinquième langue la plus parlée au monde.

Mais la Francophonie ne se résume pas seulement au partage du français, elle est surtout un espace propice pour porter des valeurs communes et mettre en œuvre une véritable coopération en matière politique, éducative, économique et culturelle au sein des 88 États et gouvernements qui composent l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Preuve en est, au regard de la crise liée à la COVID qui frappe tous les continents, l'OIF a récemment lancé un fonds de solidarité internationale, intitulé « La Francophonie avec elles » afin de venir en aide aux femmes dans les situations les plus vulnérables et leur permettre d'accéder au développement économique, à l'éducation, à la santé, à la citoyenneté et à la formation.

Le XVIII^e Sommet de la Francophonie, qui coïncide avec la célébration du cinquantenaire de l'OIF, sera l'occasion de réfléchir collectivement à son avenir et il aura pour thème le numérique comme vecteur de changement.

Le prochain Sommet va ainsi évoluer dans la forme, avec de nombreux échanges entre chefs d'État (tables rondes, discussions et débats) qui remplaceront les habituels longs discours et allocutions protocolaires.

Pour le groupe des professions libérales, cette évolution est positive mais elle reste insuffisante en l'absence d'inclusion de la société civile organisée et des citoyens.

A l'instar de la langue française, l'OIF doit se repenser et évoluer.

À ce titre, le groupe des professions libérales partage les principes et les recommandations de la résolution devant guider les priorités de l'OIF et souhaite insister sur la nécessité d'une Francophonie plus inclusive de la société civile organisée et des citoyens pour construire, ensemble, la Francophonie de demain.

Pour toutes ces raisons, notre groupe remercie la rapporteure pour son important travail et a voté la résolution.

UNAF

Comme le groupe de l'Unaf a déjà eu l'occasion de le préciser au CESE, il y a moins d'un an, à travers la langue, ce sont des conceptions du droit et de l'organisation des sociétés, qui sont en jeu. Emmanuel Todd, anthropologue, souligne qu'à partir de là s'explique des différences dans les structures sociales et la diversité des voies d'accès à la démocratie et au droit. En matière de politique sociale par exemple, l'approche anglo-saxonne est marquée par l'autonomie de l'individu et le respect de sa liberté alors que l'approche plus latine véhiculée notamment par la

Francophonie fait place à l'égalité, à la solidarité entre les personnes, à la dimension familiale et intergénérationnelle.

Notre conception latine davantage liée aux solidarités concrètes et territoriales renvoie aux personnes et leur environnement, leur enracinement dans un certain nombre de communautés, au premier rang desquelles se trouvent les familles. Cette conception trouve une fécondité particulière dans ce qu'elle véhicule en termes de valeurs et de rapport aux autres.

Partant de cette distinction d'importance, le groupe de l'Unaf partage pleinement les lignes directrices de la résolution du CESE en vue du prochain Sommet de la Francophonie : éducation, place de la jeunesse, rôle de la société civile organisée pour une vie démocratique vivante et relations internationales.

L'éducation constitue une priorité de premier plan, dans la perspective d'un développement durable profondément humain et d'une prospérité réellement partagée. La Francophonie est un espace d'avenir. Nous devons le partager avec conviction avec les jeunes des pays francophones. Mais pour ce faire, il faut aider les jeunes à avoir accès au travail, à l'emploi : d'où l'importance de l'éducation.

Le groupe de l'UNAF a voté la résolution.

UNSA

Commencer notre dernière année de mandature par cette résolution est l'occasion de rappeler le travail mené par notre institution pour la promotion de la Francophonie avec un avis, une et bientôt deux résolutions, mais également par la présence de ses membres dans les instances internationales.

L'UNSA partage les ambitions formulées dans cette résolution ainsi que le fil conducteur de nos travaux sur la francophonie comme lien entre les femmes et les hommes. Ce lien se traduit dans la charte de la Francophonie, nous rassemblant autour de valeurs universelles : attachement à la paix, à la coopération, à la solidarité et au développement durable avec notamment pour objectifs l'État de droit et le respect des droits de l'Homme, la promotion de l'éducation et de la formation, la démocratie. La démocratie, construction ô combien fragile, on l'a vu, il y a quelques jours, avec ces images terribles au Congrès des États-Unis, l'un des berceaux historiques pourtant de la construction démocratique.

En mentionnant ces grands objectifs, la résolution propose avec raison de « rappeler le lien indissociable entre démocratie et francophonie » lors du prochain Sommet de la francophonie de Djerba. La force de la Francophonie réside en effet aussi en la capacité de montrer une voie portée par des valeurs humanistes, de coopération, dans un monde aujourd'hui en proie au doute et au repli sur soi.

Et c'est à juste titre que cette résolution rappelle que l'atteinte des objectifs de développement durable de l'ONU en 2030 doit reposer sur le multilatéralisme, la coopération et la solidarité.

Enfin, l'UNSA adhère à la volonté de faire apparaître de manière forte le lien avec les sociétés civiles et les citoyens.

C'est d'ailleurs ce que l'UNSA pratique au sein des rassemblements internationaux de syndicats, en participant notamment de manière active au comité syndical francophone pour l'éducation et la formation.

Trop souvent, la Francophonie apparaît comme un ensemble d'instances loin des préoccupations des citoyens, là où la réalité est autre. Il est temps d'ouvrir en grand les portes des institutions et de coconstruire la Francophonie du XXI^e siècle, avec chaque francophone.

Scrutin

Scrutin sur l'ensemble de la résolution

| | |
|-------------------------------|-----|
| Nombre de votants et votantes | 206 |
| Pour | 206 |
| Contre | 0 |
| Abstentions | 0 |

Le CESE a adopté

Pour : 206

| | |
|---------------------|---|
| <i>Agriculture</i> | M. Bernard, Mme Bonneau, MM. Coué, Dagès, Davesne, Mme Dutoit, M. Épron, Mme Even, MM. Ferey, Gangneron, Mme Gautier, M. Lainé, Mmes Lion, Pisani, MM. Roguet, Verger, Mme Vial. |
| <i>Artisanat</i> | Mme Amoros, M. Crouzet, Mme Foucher, MM. Fourny, Le Lann, Mme Marteau, MM. Munerot, Quenet, Mmes Sahuét, Teyssedre. |
| <i>Associations</i> | MM. Deschamps, Jahshan, Mmes Lalu, Martel, Sauvageot, M. Serres, Mme Trellu-Kane. |
| <i>CFDT</i> | Mmes Blancard, Bourrut, M. Cadart, Mmes Château, Duboc, Esch, M. Gillier, Mme Houbairi, M. Mariani, Mme Meyling, MM. Mussot, Nau, Mme Pajares y Sanchez, MM. Quarez, Ritzenthaler, Saint-Aubin. |
| <i>CFE-CGC</i> | M. Artero, Mmes Biarnaix-Roche, Couvert, MM. Delage, Dos Santos, Mme Roche. |
| <i>CFTC</i> | Mmes Coton, Lecerf, Roger, MM. Sagez, Thouvenel, Vivier. |
| <i>CGT</i> | Mmes Bordenave, Cailletaud, Chay, MM. Dru, Fournel, Mme Gallet, M. Garcia, Mmes Lamontagne, Landas, Lejeune, Manière, MM. Meyer, Naton, Oussedik, Rabhi, Teskouk. |
| <i>CGT-FO</i> | M. André, Mmes Brugère, Chazaud, Derobert, Desiano, Fauvel, Gillard, MM. Goulm, Homez, Kottelat, Legagnoa, Mme Marot, MM. Pérès, Techer. |
| <i>Coopération</i> | Mme Blin, MM. Grison, Landriot, Mugnier, Mme Roudil. |

| | |
|---|---|
| <i>Entreprises</i> | MM. Asselin, Bartholomé, Mmes Boidin Dubrulle, Castéra, MM. Cavagné, Chanut, Cordesse, Mmes Couderc, Dubrac, Duhamel, Duprez, M. Dutruc, Mme Escandon, MM. Gardinal, Goguet, Grivot, Guillaume, Mme Ingelaere, MM. Lejeune, Nibourel, Mme Pauzat, MM. Pfister, Pottier, Mmes Prévot-Madère, Roy, Tissot-Colle. |
| <i>Environnement et nature</i> | MM. Abel, Badré, Mme de Béthencourt, MM. Bonduelle, Bougrain Dubourg, Compain, Mmes Denier-Pasquier, Ducroux, M. Le Bouler-Le Quilliec, Mme Martinie-Cousty, M. Mayol, Mmes Popelin, Van Den Broeck. |
| <i>Mutualité</i> | M. Beaudet, Mme Joseph, M. Junique. |
| <i>Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse</i> | MM. Coly, Dulin, Mmes Le Bas, Weber. |
| <i>Outre-mer</i> | M. Antoinette, Mme Bouchaut-Choisy, MM. Cambray, Rivière, Togna. |
| <i>Personnalités qualifiées</i> | Mme Adam, MM. Adom'Megaa, Amsalem, Mme Autissier, MM. Bennahmias, Bontems, Bussy, Cabrespines, Cambacérés, Mmes Castaigne, Claveirole, Collin, M. Eledjam, Mmes Goujon, Gard, Groison, MM. Grosset, Guglielmi, Mme Hurtis, MM. Joseph, Jouzel, Keller, Kettane, Mmes Lechatellier, Le Floc'h, Levoux, Mathieu Houillon, Mignot-Verscheure, MM. Molinoz, Pasquier, Pilliard, Roustan, Mmes Rudetzki, Sehier, Thiéry, MM. Thieulin, Thomiche, Mmes Trostiansky, Verdier-Naves, M. Wargnier. |
| <i>Professions libérales</i> | MM. Chassang, Lafont, Noël, Mme Riquier-Sauvage. |
| <i>UNAF</i> | Mmes Allaume-Bobe, Blanc, MM. Chrétien, Clévenot, Feretti, Mmes Gariel, Koné, MM. Marmier, Renard, Tranchand. |
| <i>UNSA</i> | Mme Arav, MM. Bérille, Chevalier, Mme Vignau. |

Dernières publications de la section des affaires européennes et internationales

LES AVIS DU CESE



Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales
Marie Trelu-Kane et Olivier Mugnier

CESE 16

FÉVRIER 2019

LES AVIS DU CESE

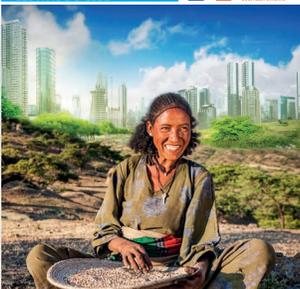


Le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre la déforestation importée
Jean-Luc Bennaïmas et Jacques Pasquier

CESE 17

MARS 2019

LES AVIS DU CESE



Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (Avis de suite)
Marie Trelu-Kane et Olivier Mugnier

CESE 18

SEPTEMBRE 2019

Dernières publications du Conseil économique, social et environnemental

LES TRAVAUX DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Quelle conception des politiques publiques pour accompagner les transitions en cours et à venir ?

Jean-Louis Cabrespines et Frédéric Grivot
novembre 2020



LES AVIS DU CESE



Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires
Florence Denier-Pasquier et Albert Ritzenthaler

CESE 21

NOVEMBRE 2020

LES AVIS DU CESE



Le travail à domicile auprès des personnes vulnérables : des métiers du lien
Nathalie Canieux

CESE 22

DÉCEMBRE 2020

Retrouvez l'intégralité des travaux du CESE sur le site

www.lecese.fr

Imprimé par la Direction de l'information légale et administrative, 26, rue Desaix, Paris 15^e, d'après les documents fournis par le Conseil économique, social et environnemental.
N° 411210001-000121 - Dépôt légal : janvier 2021

Crédit photo : Shutterstock



PEFC 10-31-2190 / Certifié PEFC



IMPRIM'VERT®

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL
9, place d'Iéna
75775 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 43 60 00
www.lecese.fr



N° 41121-0001

ISSN 0767-4538 ISBN 978-2-11-155691-1



9

782111 556911

Direction de l'information
légale et administrative
Les éditions des *Journaux officiels*

www.vie-publique.fr/publications



Premier ministre

Direction
de l'information
légale
et administrative